

Violences sexuelles envers les mineurs

Approches croisées
entre psychologie et droit

Pascal Roman et Marie Douris

Violences sexuelles envers les mineurs

Approches croisées en psychologie et en droit

Pascal Roman et Marie Douris

**Ce livre est publié avec le soutien de Fondation Chuard-Schmid
et nous les en remercions.**



L'AUTEUR ET L'AUTRICE

Pascal Roman, psychologue et psychothérapeute, est spécialiste des sexualités traumatiques dans le champ de l'enfance et de l'adolescence et formateur dans ce domaine. Professeur honoraire de l'Université de Lausanne (Suisse), il est actuellement professeur de psychologie clinique et psychopathologie à l'Université Lumière Lyon 2.

Marie Douris-Novat, docteure en droit et habilitée à diriger des recherches, juriste et chercheuse (CERFAPS, Bordeaux). Elle a été professeure à l'Université (Lyon). Elle est consultante-experte en libéral, formatrice intervenant auprès des institutions de protection de l'enfant.

Sommaire

Introduction..... 9

PARTIE 1

L'ENFANT DANS SA FAMILLE :
DES CADRES POUR UN DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE 1

Développement et besoins de l'enfant 15

CHAPITRE 2

**Fondements juridiques de la protection de l'enfant
par ses parents 45**

PARTIE 2

LES ENJEUX DES VIOLENCES
ET MAUVAIS TRAITEMENTS À L'ÉGARD DES ENFANTS

CHAPITRE 3

**Violences sexuelles sur enfants
et adolescent-es et dynamique familiale 75**

CHAPITRE 4

**Le droit de l'enfant à être protégé contre les abus
des parents ou des tiers 99**

PARTIE 3

REPÈRES POUR LES PRATIQUES

CHAPITRE 5

Repères juridiques pour les professionnels dépositaires d'une révélation d'abus sexuel.....	143
--	------------

CHAPITRE 6

Souffrance et accompagnement des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles	175
--	------------

PARTIE 4

LES VIOLENCES SEXUELLES

DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CHAPITRE 7

Approche méthodologique du cas dans le champ des violences sexuelles.....	203
--	------------

CHAPITRE 8

Présentation et analyse de situations de violences sexuelles	207
---	------------

ANNEXE

Apports de la littérature Pour une approche pluridisciplinaire des violences sexuelles	247
Glossaire	253

Introduction

La question des violences sexuelles envers les mineurs, enfants ou adolescent·es, se trouve sur le devant de la scène sociale depuis plusieurs années, après avoir été longtemps, trop longtemps, tuées et considérées comme des non-événements. En France, une alerte avait déjà été lancée à la fin des années 1970, avec la publication d'un ouvrage passé alors quasiment inaperçu et rétabli au grand jour récemment : *On tue les petites filles* de Leïla Sebbar. L'auteurice de cet ouvrage y rassemble les témoignages recueillis auprès de femmes adultes, dans différents contextes institutionnels, sur les violences subies dans l'enfance ou l'adolescence, et en particulier les violences sexuelles.

C'est grâce au mouvement #MeToo, initié aux États-Unis et qui a rapidement essaimé en Europe, que les violences sexuelles subies par les femmes, mais plus largement par l'ensemble des personnes qui peuvent en être victimes (les hommes, les enfants), ont gagné une visibilité publique, et conduit à l'expression de positions politiques en faveur de l'écoute et de l'accueil de la dénonciation des violences sexuelles. Ces questions conduisent ainsi à une interrogation plus profonde de la place de la personne victime dans une société dite patriarcale et d'interroger les contours du consentement à l'aune de la protection du mineur.

Les violences sexuelles subies par les enfants ont donc fait l'objet, depuis la fin des années 2010, d'une préoccupation sans précédent, après des siècles de dissimulation ou de déni de leur existence, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, sociale, politique,

judiciaire¹. La considération de la parole de l'enfant dans la dénonciation d'agressions sexuelles ou de viols s'est alors transformée et la suspicion systématique de la valeur fantasmée ou fabulée des propos tenus par l'enfant a pu laisser place à une écoute attentive et à une prise en compte juste, dans les différentes instances en charge de la protection des personnes victimes et des enfants en particulier : services socio-éducatifs, police, justice, institutions scolaires et soignantes, dans les champs somatique et psychique.

La méfiance, pas à pas, peut changer de camp, pour se déplacer vers les adultes, souvent ceux qui ont la charge de la protection et du soin des enfants, et leurs pratiques transgressives. Si un projet *civilisateur* se dessine face aux violences sexuelles destructrices en arrière-plan d'une nouvelle approche de la valeur de la parole de l'enfant, celui-ci, concerne non seulement la prise en charge adaptée de l'enfant victime mais également la rupture d'une chaîne de répétition générationnelle dans laquelle s'inscrivent ces actes interdits.

Dans ce contexte de préoccupation pour les enfants victimes de violences sexuelles, le projet de cet ouvrage est né de la sollicitation d'un Conseil départemental en France qui rapportait le besoin que ses cadres et travailleurs médico-sociaux profitent d'une approche bi-disciplinaire du sujet en protection de l'enfance : l'ambition était de traiter la thématique des violences sexuelles envers les mineurs à partir d'un double regard qui se complète, sans se défier, et qui se répond, sans confusion.

Tout comme le format d'intervention, les différentes et récentes lois françaises qui traitent directement ou indirectement du sujet (loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste, loi du 7 février 2022 sur la protection des enfants, loi du 18 mars 2024 visant à mieux protéger et accompagner les enfants vic-

1. Il est néanmoins intéressant de relever que cette dissimulation ou ce déni ne constituent pas une réalité absolue et univoque : l'historien Didier Lett a, par exemple, mis à jour au travers du dépouillement des archives judiciaires de la ville de Bologne (Italie), au *XIV^e* et *XV^e* siècles, la présence des dossiers de 130 victimes mineures, âgées de 6 à 16 ans et dans une parfaite parité entre filles et garçons. Lett, D. (2021). *Viols d'enfants au Moyen-Âge – Genre et pédocriminalité à Bologne, XIV^e-XV^e siècle*. PUF.

times et co-victimes de violences intrafamiliales) s'ajustent à la mesure d'une modernisation des concepts sans toujours considérer l'inceste comme un interdit général dans la société. Pourtant la loi exprime le poumon d'une société et les regards vers elle ne peuvent être que techniques. Ces évolutions expriment donc une exigence de savoir-faire dans la transversalité. La compréhension du cadre et des effets juridiques de la transgression sur l'autorité, parentale notamment, expriment les enjeux psychologiques sur le vécu des personnes, à long terme.

Pour ne pas céder à la sidération que ces situations provoquent, ni hésiter à intervenir, la psychologie et le droit se retrouvent pour poser un cadre sécurisé garantissant une impérieuse nécessité d'agir, par-delà les hésitations, suivant un processus permettant aux professionnels de construire un étayage rassurant à l'égard des mineurs et des parents concernés².

Ainsi, du point de vue psychologique, il s'agit de rappeler non seulement quels sont les « besoins fondamentaux » de l'enfant pour son développement, mais également les ressorts qui contribuent à la construction psychoaffective de l'enfant, ainsi que les avatars qui peuvent la traverser. La connaissance des enjeux des violences subies, dans le contexte plus large des maltraitances à l'égard des enfants et des adolescents, s'avère indispensable afin que les professionnels soient en mesure de repérer les indicateurs de ces violences, de développer une écoute de la parole des victimes et, enfin, d'être en mesure d'accompagner ces dernières.

De même, du point de vue juridique, l'ouvrage veut rappeler les bases de la protection de l'enfant par ses parents à partir desquelles il est possible de justifier les interventions publiques en droit pénal et en droit civil dans la sphère familiale, en raison des violences sexuelles. Il sera ainsi rappelé la posture déontologique du professionnel de l'enfance

2. Cet ouvrage reprend certains éléments contenus dans deux articles publiés conjointement :
Douris, M., Roman, P. (2024). Besoins de l'enfant et statut de protection adapté. Approche juridique et psychologique. Partie I. Grandir dans la famille. *Enfance & Psy*, 101,147-156;
Douris, M., Roman, P. (2024). Besoins de l'enfant et statut de protection adapté. Approche juridique et psychologique. Partie II. Défaillances parentales et statut de protection adapté. *Enfance & Psy*, 101,157-171.

grâce à des repères de procédures en matière de protection et de sanction, en matière de dénonciation des faits, et des effets civils possibles sur l'autorité parentale en raison de la gravité des agissements.

Les études de cas qui seront présentées dans la dernière partie de l'ouvrage permettront de développer une méthodologie bi-disciplinaire montrant, grâce à des exemples choisis dans la pratique pour leur valeur paradigmatique, le cheminement nécessaire pour protéger l'enfant et assurer son développement pour l'avenir.

Et en contrepoint des différentes thématiques abordées dans cet ouvrage écrit à quatre mains, des fragments de littérature viendront illustrer et donner à sentir les processus qui sous-tendent le grandissement de l'enfant et ses aléas.

Le choix de cet ouvrage consiste à rendre disponible pour les professionnels de la protection de l'enfance et pour celles et ceux qui sont engagés dans la relation avec les enfants et les adolescents un certain nombre de repères dans la rencontre avec les violences sexuelles dont enfants et adolescents sont les victimes, sans omettre la complexité dans laquelle ces situations plongent les intervenants concernés.

L'autrice et l'auteur de cet ouvrage, spécialistes dans leur domaine respectif de compétence du droit de la protection des mineurs pour Marie Douris et de la clinique des transgressions sexuelles pour Pascal Roman, s'inscrivent dans un projet éthique : celui de la transmission au plus grand nombre de données scientifiques dans leur déclinaison pratique, et celui du soutien tout à la fois des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles (contre l'omerta trop souvent en vigueur dans ce domaine) et des professionnels, dans leur engagement pratique, dont il s'agit de mesurer les effets possiblement délétères de la rencontre récurrente avec cette réalité. Avec la conviction que le soutien des personnes victimes et des professionnels concernés contribue à une démarche d'amélioration des liens interpersonnels et groupaux par la prévention, au service de chaque acteur concerné.

Partie 1

L'ENFANT DANS SA FAMILLE : DES CADRES POUR UN DÉVELOPPEMENT

La considération de l'enfant est indissociable de celle de la famille dans laquelle il grandit : la célèbre affirmation de D.-W. Winnicott selon laquelle « un bébé ça n'existe pas tout seul » (1947) trouve une confirmation dans toute approche clinique ou juridique de l'enfant.

C'est donc dans cette double perspective que cette première partie s'engagera dans la définition des points d'ancrages qui constituent un cadre général pour le développement de l'enfant et, qui à ce titre, garantissent les conditions de son intégrité et de sa dignité comme sujet de droit et de désir (chapitre 1). Le droit, quant à lui, apporte les repères nécessaires à l'accompagnement de la construction de l'enfant et de l'adolescent en appui sur l'autorité parentale dans ses différentes déclinaisons (chapitre 2).

Chapitre 1

Développement et besoins de l'enfant

Son corps abandonné derrière elle, son corps de mère, auprès
duquel nous pouvions nous allonger et pleurer sans qu'il nous
répondît rien, sans que rien ni personne se portât à notre secours,
sans que quiconque y pensât. L'altérité magistrale.
Telle avait été sa présence et telle commença son absence. Dans la continuité
d'une maternité indifférente, inhumaine, froide, factice et sans contact.
Emma Marsantes, *Une mère éphémère* (p. 15)

Le fragment du roman de Emma Marsantes qui ouvre ce chapitre témoigne d'une qualité de présence maternelle peu consistante, qui n'autorise pas une rencontre permettant de proposer l'établissement progressif d'une sécurité de base : sentiment d'une « altérité radicale », écrit la romancière, que l'on peut traduire du point de vue du vécu subjectif de l'enfant comme une solitude radicale face à une mère, certes éphémère du fait de son suicide alors que la narratrice est une jeune enfant, mais aussi inconstante et inconsistante dans sa qualité de présence.

En effet, le développement de l'enfant est une longue traversée, de la naissance à l'accès à l'âge adulte. Cette traversée est balisée par la présence d'un certain nombre de figures qui assurent auprès de l'enfant une présence garantissant les conditions pour son grandissement. Dans le récit proposé par la romancière, la qualité de présence de la mère est affectée par la dépression majeure qui la submerge. André Green (1983), psychanalyste, a développé une proposition théorique très

précieuse pour rendre compte de ce type de présence maternelle, avec la notion de « complexe de la mère morte » : une mère, ou une figure maternelle, factuellement présente, mais psychiquement absente à elle-même et aux autres. La confrontation à ce « complexe de la mère morte » place l'enfant dans une forme de désarroi, en écho au propre désarroi maternel, marqué par la dépression : ce vécu de détresse de l'enfant sera d'autant plus marqué que l'enfant est jeune et immature, c'est-à-dire dans l'incapacité à traduire par le langage ses éprouvés d'abandon psychique. Là se loge le principal enjeu de la construction de la sécurité de base, synonyme de sécurité interne pour l'enfant : faire l'expérience de relations précoces qui lui permettent de prendre appui sur des figures étayantes à même de l'accompagner vers une progressive autonomie centrée sur deux perspectives centrales : se séparer et s'individualiser.

Ce chapitre abordera successivement un certain nombre de thématiques qui parcourent la traversée développementale du nourrisson à l'adulte : au-delà de la définition des besoins fondamentaux de l'enfant, des repères sur le développement psychosexuel et l'accès à la sexualité adulte seront proposés, avant de s'intéresser à la manière dont le sexuel s'imisce dans la relation éducative et de soin, avec ses effets potentiellement délétères.

Les « besoins fondamentaux » de l'enfant : repères cliniques et développementaux

À la différence des autres mammifères, on connaît l'immaturation de l'humain à sa naissance, et ses besoins spécifiques d'accompagnement qui se déclinent jusqu'à l'âge adulte. L'identification de ce qui a été nommé récemment comme les « besoins fondamentaux » de l'enfant (Martin-Blachais, 2017) recouvre un ensemble de conditions nécessaires afin d'assurer un développement optimal de l'enfant et de l'adolescent. Mettre en évidence ces conditions dans le contexte d'une préoccupation pour les mineur·es victimes de violences sexuelles vise à situer les repères afin de pouvoir identifier ce qui, *a contrario*, ne paraît pas assuré

dans le contexte de l'environnement de l'enfant. Ainsi ces « besoins fondamentaux » peuvent-ils être compris comme étant référés à ce qui contribue au développement de l'enfant, de l'instauration de la sécurité de base à la construction de l'identité.

Environnement de l'enfant et parentalité

Avant d'aborder de manière approfondie les aspects des besoins de l'enfant, il importe de s'arrêter sur le contexte d'environnement dans lequel s'inscrit le développement de l'enfant et sur les enjeux liés à la parentalité qui caractérise l'environnement et les liens qui s'y nouent.

Si comme cela a été rappelé au début de cette première partie, pour le pédiatre et psychanalyste D.-W. Winnicott (1947) *un bébé n'existe pas tout seul*, cela implique de prendre en compte la nature et la fonction de son environnement. L'environnement dans lequel se déroule le grandissement de l'enfant peut être pensé selon deux perspectives principales, neurodéveloppementale et psychoaffective, qui tentent de rendre compte de la complexité des enjeux qui traversent cette période de la vie, sans s'enfermer dans une vision exclusive et réductrice.

Du point de vue neurodéveloppemental, la prise en compte de la dynamique de l'épigénèse interactionnelle, développée à partir des années 1970, permet de penser dans un même modèle de compréhension, les composantes biologiques et environnementales. Cette approche met en tension d'une part les données neurophysiologiques de l'enfant (son capital génétique et ses particularités cérébrales) et d'autre part les facteurs liés à l'environnement dans lequel se développe l'enfant. Elle considère donc l'importance des interactions entre l'enfant et son milieu de vie, le milieu ayant un impact sur les potentialités et vulnérabilités biologiques à disposition ; la recherche dans le domaine de l'épigénèse interactionnelle montre donc que les conditions de l'environnement (interactions sociales, stimulations sensorielles, qualité de vie au quotidien, etc.) contribuent à forger les composantes neurophysiologiques du bébé, renforçant des connexions neuronales ou en supprimant d'autres, en imprimant ainsi sa marque sur la singularité de la personnalité.

Plusieurs recherches qui touchent au champ de la protection de l'enfance ou de la santé psychique ont apporté des contributions éclairantes dans ce domaine. Parmi celles-ci on peut mentionner :

- Les travaux du psychiatre Gustavo Turecki au Canada¹, qui mettent en évidence que les maltraitances infantiles affectent un gène impliqué dans la régulation du stress ; ainsi, les mauvais traitements dans l'enfance non seulement atténuent la résistance au stress et à la dépression pour la personne directement concernée, mais impriment au niveau de certaines cellules du cerveau des traces qui se transmettent au plan générationnel ;
- Une étude en sciences sociales réalisée en Australie² montre que les enfants de mères maltraitées dans l'enfance ont davantage de risque que les autres de devenir maltraités à leur tour, avec l'identification des facteurs aggravant le niveau de maltraitance : maternité précoce, solitude maternelle dans les soins à l'enfant, hospitalisation pour des troubles psychiques... autant de pistes pour envisager la prévention ;
- Une recherche menée sur le cerveau des jeunes mères par une équipe d'Amsterdam³ met en évidence que la physiologie cérébrale (matière grise) des mères se transforme avec la naissance d'un enfant ; la plasticité de cette région du cerveau, impliquée dans la cognition sociale et la capacité à se mettre à la place d'autrui (la même région que celle impliquée dans la qualité de l'attention portée au bébé), témoigne de la capacité de réaction aux signaux émis par le bébé et, ainsi, de prédire l'attachement.

Les données issues de cette dernière recherche permettent de croiser d'autres explorations conceptuelles dans des champs disciplinaires connexes (respectivement la psychologie clinique et la psychanalyse), dans le domaine de l'attachement (Bowlby, 1969, 1973) et de la précoc-

1. Turecki, G. (2017). Biologiste du suicide. *Le Monde*, 28 juin 2017.

2. Rompre le cycle de la maltraitance parentale. *Le Monde*, 26 mai 2021.

3. Le cerveau maternel, plus tout à fait le même. *Le Monde*, 12 avril 2023.

cupation maternelle primaire (Winnicott, 1956) qui seront présentées dans les pages qui suivent.

Du point de vue psychoaffectif, le focus sera porté sur la dynamique des liens dans la famille et les enjeux de transmission au sein de celle-ci, qui ouvrent le vaste champ de la parentalité. En effet, c'est l'enfant qui crée le parent, en ouvrant un processus générationnel qui le place de fait au croisement des liens d'alliance et de génération : *issu de* la rencontre entre ses deux parents, et *enfant de* ceux-ci, il s'inscrit dans une double lignée maternelle et paternelle (à entendre dans des qualités de présence ou d'absence diverses).

Ainsi l'enfant contribue au groupe familial (à son élargissement, à sa dynamique), selon la place qu'il occupe dans l'histoire de chacun de ses parents, et selon le mandat fantasmatique qui l'accompagne et qu'il porte lui-même. Ce mandat, lié au devenir-parent et complexe dans ses inscriptions fantasmatiques, comporte trois volets qui concernent respectivement :

- chacun des parents dans sa propre lignée, avec les enjeux de soutien du narcissisme pour chacun d'eux, plaçant le désir d'enfant dans une logique de don et/ou de réparation au sein de la dynamique groupale familiale ;
- le couple parental, comme entité intersubjective, qui se déploie entre prolongement du couple dans son expression créatrice et confortation du lien d'alliance ;
- l'enfant enfin, qui contribue à assurer la survie de l'espèce et à satisfaire les attentes des parents, en l'inscrivant dans une projection plus ou moins idéale et idéalisée.

La parentalité représente ainsi nécessairement une aventure à *plusieurs*, qui implique les actrices et les acteurs principaux inscrits dans une histoire de lien (mère, père, possibles nouveaux conjoints de chacun des parents, personnes en place de substitut parental, y compris les grands-parents...). À ce titre la parentalité, cadre pour le grandissement de l'enfant, relève d'une construction complexe. Didier Houzel (1999) propose de la définir selon trois axes, conjoints et/ou disjoints :

- l'exercice de la parentalité désigne l'inscription juridique et symbolique de celle-ci : elle fonde la place de l'enfant au plan institutionnel, social, politique ;
- l'expérience de la parentalité renvoie à l'investissement affectif et relationnel : elle soutient le développement psychoaffectif de l'enfant et lui permet de déployer une inscription dans les liens ;
- la pratique de la parentalité concerne sa mise en œuvre et son vécu au quotidien.

À partir de cette triple définition, la parentalité se déploie de manière diverse du point de vue de ses acteurs : parentalité unique (monoparentalité), partielle (partage des temps de parentalité) ou multiple (pluralité des figures parentales impliquées) ; et selon des constructions également diverses : hétéro ou homoparentalité, parentalité adoptive, parentalité recomposée...

La notion de « besoins fondamentaux »

Cette notion de « besoins fondamentaux de l'enfant » s'est imposée à l'occasion de la rédaction du rapport de consensus consacré à cette question (Martin-Blachais Ed., 2017) et en appui sur les différents travaux dans ce domaine qui ont fait l'objet d'une synthèse bienvenue sur la question (Bolter *et al.*, 2017). L'identification d'un méta-besoin, celui de la sécurité des conditions d'environnement de l'enfant, est considérée dans le paradigme de l'attachement (Bowlby, 1969, 1973 ; Tereno *et al.*, 2007), issu des modèles en éthologie animale et de l'observation de l'empreinte qui s'établit entre le petit et sa mère. À partir de ces fondements, le paradigme de l'attachement envisage que l'enfant, dès sa naissance et de manière instinctive, sur une base physiologique, va développer un lien d'attachement à la figure qui assure les soins primaires à son égard (nourriture, propreté, confort). L'attachement, ou pulsion d'attachement, se décline selon différentes modalités ou qualités qui constituent une matrice pour le développement des futures relations. À la suite des travaux de John Bowlby, différents chercheurs

dont Mary Ainsworth *et al.* (1978)⁴ décrivent en effet quatre styles d'attachement principaux : attachement sécure, attachement insécure-évitant, attachement insécure ambivalent ou résistant et attachement désorganisé. Chacun de ces types correspond à une modalité spécifique de construction de schème relationnel, que Bowlby nomme « modèle interne opérant ».

Longtemps pensé comme une donnée immuable, le style d'attachement de l'enfant est désormais considéré comme pouvant faire l'objet de remaniements au fil de ses expériences relationnelles, ouvrant ainsi la voie à un dépassement d'une forme de déterminisme insurmontable et à des perspectives de changement, selon le contexte de l'environnement et les figures d'attachement disponibles.

Ce méta-besoin de sécurité se décline selon trois besoins principaux, dont on peut proposer les prolongements suivants, en appui sur un éclairage psychanalytique :

- le besoin affectif et relationnel, en lien avec la qualité d'accordage (Stern, 1989), d'observation et d'attention (Delion, 2004), ouvre sur la qualité plus large de la « préoccupation maternelle primaire » (Winnicott, 1956), c'est-à-dire la capacité de la mère à anticiper les besoins de l'enfant et à y apporter de manière suffisamment ajustée et évolutive les réponses appropriées, en appui sur sa capacité à reconnaître et décoder les signes adressés par l'enfant (cf. supra) ;
- le besoin physiologique et de santé, concerne les aspects les plus concrets de l'accompagnement du développement de l'enfant, avec la nourriture, l'hygiène et les soins au corps de l'enfant, sur lesquels s'étaye le développement affectif et relationnel, en prolongement des propositions de Freud (1905) selon lesquelles le développement psychique prend appui sur la satisfaction des fonctions d'auto-conservation primaires ;

4. Une description précise des origines et du développement des principaux aspects de la théorie de l'attachement est proposée par Romain Dugravier et Anne-Sophie Barbey-Mintz (2015).

- enfin, le besoin de protection comprend la qualité de l'environnement dans ses dimensions de limite et de réassurance, permettant l'instauration d'un cadre qui assure la sécurité dans les liens.

Il importe de relever deux dimensions complémentaires qui contribuent à la définition du méta-besoin de sécurité :

- d'une part la dimension de la continuité, de l'adaptation, de la constance et de la prévisibilité des réponses apportées à l'enfant en fonction de ses besoins primaires de nourriture et de lien sur lesquels se déploient secondairement des besoins plus spécifiques et élaborés : la qualité de la présence et de l'accompagnement langagier fait bien sûr partie de cette dimension ;
- d'autre part, du point de vue du parent, la réponse aux besoins de l'enfant implique un engagement intersubjectif qui repose lui-même sur une sécurité interne suffisante du parent et dont témoignent les compétences parentales : accueillir et résister à toutes les insatisfactions qui émaillent la pratique des soins à l'enfant, au fil de son développement, en lien avec ses propres vécus et manifestations d'appels, d'inconforts, de refus, de souffrance, d'agressivité, etc. On comprend en filigrane que lorsque les manifestations de l'enfant sont vécues comme insupportables voire dangereuses pour le parent, en écho à ses propres insatisfactions infantiles, s'ouvre le risque d'une réponse qui prenne la voie de la rétorsion⁵ plutôt que celle d'une expression contenante de la limite.

Les besoins de l'enfant selon l'âge

La définition des besoins de l'enfant et l'évaluation de la manière dont ceux-ci sont remplis impliquent une appréhension en fonction de l'âge, entendu au sens développemental. Ceux-ci sont en effet considérés habi-

5. La voie de la rétorsion comporte un élément de réaction en miroir de l'enfant : là où l'enfant témoigne d'une expression agressive, voire destructrice, l'adulte répond dans une modalité symétrique qui contient une atteinte à la subjectivité de l'enfant.

tuellement du point de vue de l'âge calendaire, qui ne se superpose pas nécessairement à l'âge développemental, du fait des ressources propres de l'enfant, du contexte social et culturel, ainsi que des pratiques éducatives parentales. Il importe également de prendre en compte l'intrication étroite entre les différents registres développementaux dans leurs dimensions sensorimotrices, cognitives, affectives, culturelles et sociales...

Une proposition d'identifier trois facteurs qui concourent à la construction de la sécurité de base de l'enfant (Bonneville, 2014) apporte cependant des critères d'appréciation qui peuvent faire référence et être retenus comme significatifs du point de vue de l'évaluation de la situation d'un enfant. Ces facteurs sont envisagés du point de vue de l'enfant à partir de trois expériences fondatrices :

- au minimum pendant les deux premières années de vie, l'expérience de soins adaptés avec sa « figure de sécurité principale », chaque fois que nécessaire, ce qui implique une disponibilité de cette figure : cette disponibilité ne doit cependant pas être totale ni totalitaire, au risque que se développe entre l'enfant et son environnement maternant un lien tyrannique (tyrannie de l'enfant et/ou tyrannie de l'environnement maternant) ;
- la possibilité pour le bébé ou le jeune enfant « d'absenter » sa figure de sécurité, d'abord avec l'accès à la capacité de jouer seul en présence de celle-ci puis lors de son absence à l'occasion des différentes expériences de séparation auxquelles il est nécessairement confronté et qui fondent sa capacité à s'individuer (Winnicott, 1958) ; avec l'ouverture à la capacité de mise en représentation de l'objet⁶ absent, l'enfant se dégage progressivement du lien de dépendance ;
- l'expérience d'une suffisante adaptation de l'environnement, respectueuse des rythmes de l'enfant et de sa temporalité psychique ; ce nécessaire ajustement au plus près des besoins et compétences de l'enfant tend à exclure la référence à des prescriptions normatives trop rigides et se trouve appelé à se distendre progressivement pour

6. Le terme « d'objet », au sens de la théorie psychanalytique, désigne celle ou celui qui occupe une place d'altérité à l'égard du sujet.

permettre à l'enfant de gagner une autonomie à l'égard de sa figure de sécurité. En effet, au fil de son développement, l'enfant acquiert progressivement une capacité de différer la réponse à ses besoins qu'il s'agit de prendre en compte.

Par ailleurs, au-delà de ces propositions générales qui fondent les exigences liées au besoin de sécurité, quelques points de repère peuvent être considérés en appui sur les grilles de développement et d'analyse des besoins développées au Québec (Centre Jeunesse Laval, 2000 ; Bolter *et al.*, 2017)⁷ et sur la littérature consacrée au développement de l'enfant et de l'adolescent. Ces points de repère s'appuient sur six étapes développementales :

- de l'âge prénatal à 1 an (temps de l'investissement privilégié de la sphère orale, autour des satisfactions liées à l'alimentation et des premières découvertes liées au corps) : préoccupation parentale ajustée (contacts physiques, visuels, sonores) pour construire une sécurité de base (cf. supra), stimulations diverses, motrices, sensorielles, développement de nouvelles expériences, accès à des objets diversifiés disponibles dans l'environnement, bain de paroles accompagnant les soins, jeux de miroirs et coucou-caché ;
- de 1 à 2 ans (temps où l'enfant explore des satisfactions liées à l'analité par la voie du contrôle de ses excréments avec l'alternance rétention – expulsion, et, au-delà de son corps propre, des satisfactions liées au contrôle sur le monde qui l'entoure) : stimulation motrice autour de la marche, exploration et découverte du monde en appui sur des sollicitations diversifiées), invitation au jeu, au sens du play, et à la créativité, soutien du langage par l'interlocution avec l'enfant, invitation à l'autonomie (cf. habillement, propreté), rencontre de limites adaptées et fiables ;
- de 3 à 5 ans (temps de l'exploration de la sphère génitale et du plaisir associé, investissement de l'imaginaire, construction des repères à

7. Grille de développement de l'enfant 0-18 ans et des activités favorisant son évolution (2000). Centre Jeunesse Laval, Québec (Canada).

- partir de règles) : stimulation de l'imaginaire en appui sur différentes médiations (histoires, dessin, jeux...), soutien des premiers apprentissages et de l'interaction avec les pairs en vue de la socialisation, premières identifications sexuées (même sexe et sexe opposé) ;
- de 6 à 10 ans (période dite de « latence » dans lesquels la curiosité et les intérêts de l'enfant se déplacent de la sexualité aux intérêts sociaux) : respect de l'intimité, sollicitation et soutien pour les apprentissages et l'accès au savoir, soutien à des activités motrices et sportives, individuelles, collectives, confrontation aux règles sociales au-delà du milieu familial ;
 - de 11 à 14 ans (temps de la prime adolescence avec la survenue de la puberté) : accompagnement des transformations corporelles, encouragement de choix personnels et instauration des limites à cet égard, accompagnement et encadrement de l'autonomie, soutien dans l'accès à la sexualité adulte par le dialogue et les échanges au sein de la famille, soutien de l'investissement de la vie sociale (activités personnelles, groupe de pairs) ;
 - de 15 à 18 ans (temps de l'adolescence à proprement parler) : soutien et stimulation pour une projection dans l'avenir, rencontre de figures identificatoires fiables, reconnaissance des potentiels de l'adolescent au service du développement de l'estime de soi et de l'autonomie.

De ces repères qui constituent des formes d'invariants du point de vue des besoins de l'enfant suivant son développement, le législateur français a pu tirer des attendus impérieux à l'égard des parents d'un enfant mineur, dès lors qu'ils vivent en France et peu importe leur nationalité.

Le développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent-e

Mais l'enfant, dans son appartenance à l'humanité, n'est pas seulement un être de besoin et d'attachement, au sens éthologique du terme. C'est aussi un être de désir et de lien, dont on peut appréhender la

Comment dépasser la sidération que les situations de violences sexuelles envers les enfants et les adolescents provoquent souvent ? L'ambition de cet ouvrage – co-écrit par une juriste et un psychologue – est de traiter la thématique des violences sexuelles envers les mineurs à partir d'un double regard disciplinaire, qui se complète sans se défier et qui se répond sans confusion.

La psychologie et le droit se croisent ici afin de proposer un cadre suffisamment sécuritaire. Un cadre qui permet de garantir les conditions de l'intervention des différents professionnels (travailleurs sociaux, médecins pédiatres et pédopsychiatres, psychologues, enseignants, etc.) impliqués dans la rencontre des enfants, des adolescents concernés et de leurs parents.

Cet ouvrage parcourt les aspects théoriques et les repères qui balisent la question des violences sexuelles envers les mineurs du point de vue du droit et de la psychologie. Il s'ouvre aussi sur la présentation de situations-type issues de la pratique des auteurs, qui font l'objet d'une discussion croisée à partir des questionnements récurrents des professionnels qui œuvrent à assurer la protection de l'enfant.

LES AUTEURS

Pascal Roman, psychologue et psychothérapeute, est spécialiste des sexualités traumatiques dans le champ de l'enfance et de l'adolescence. Professeur honoraire de l'Université de Lausanne (Suisse), il est actuellement professeur de psychologie clinique et psychopathologie à l'Université Lumière – Lyon 2.

Marie Douris-Novat, docteure en droit et habilitée à diriger des recherches, juriste et chercheuse (CERFAPS, Bordeaux). Elle a été professeure à l'Université (Lyon). Elle est consultante-experte en libéral, formatrice intervenant auprès des institutions de protection de l'enfant.

20 € TTC France

ISBN : 978-2-38642-605-6

Visuel de couverture : ©Wirestock Creators
– AdobeStock.com.



9 782386 426056

• EDITIONS IN PRESS •

www.inpress.fr